DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 9 février 2021

Délibération n°01-2021 : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10 décembre 2020.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L 712-3 ;
Vu les statuts de l'Université et notamment les articles 5 et suivants ;
Vu le règlement intérieur de l'Université et notamment l'article 1.3.5 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE A L'UNANIMITE le procès-verbal modifié de la séance du conseil d'administration du 10 décembre 2020.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 18
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 23
- Pour : 23
- Contre : 0

Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Signé par : Virginie Dupont
Date : 23/02/2021
Qualité : La Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Procès-verbal approuvé de la séance du conseil d'administration du 10 décembre 2020.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 22 février 2021